Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_123-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION
CC_2021_123

L'an deux mille vingt-et-un, le 5 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 29 juin 2021, conformément à la loi.

OBJET :

COMMISSION 2

PARC D'ACTIVITE

Retrait de la délibération relative à la vente du lot 7 à la Société MAZINGARBE dans la zone d'activité du Moulin d'Eau à GENECH

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS,

Hélène FOUACHE, Françoise RESZEL-MATHIS

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 41

Suppléants présents : 2

Procurations : 6

Nombre de votants : 49

Ont donné pouvoir :

Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Carine JOURDAIN, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSSE

Absents excusés :

Michel DUPONT, remplacé par sa suppléante Hélène FOUACHE
François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS
Odile RIGA, Vinciane FABER, Yves LEFEBVRE, Jean-Luc LEFEBVRE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_123-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 juillet 2021

Délibération CC_2021_123

COMMISSION 2

PARC D'ACTIVITE

Retrait de la délibération CC_2021_043 relative à la vente du lot 7 à la Société MAZINGARBE dans la zone d'activité du Moulin d'Eau à GENECH

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,

Considérant l'aménagement du parc d'activité du Moulin d'Eau à GENECH,

Considérant la délibération CC_2021_043 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021, relative à la vente du lot n°7 à GENECH au profit de la société MAZINGARBE, entreprise d'électricité générale, éclairage public, alarmes incendie, domotique, bornes électriques, actuellement installée à SAINGHIN-EN-MELANTOIS.

Considérant que cette entreprise, après étude, estime que le terrain est trop petit par rapport à ses projets futurs d'aménagements, et qu'elle souhaite s'installer sur le lot n°10 d'INNOVA'PARK à CYSOING.

Qu'il convient de procéder au retrait de la délibération CC_2021_043 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021

Et de remettre ce terrain à la vente.

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS)

- ***De procéder au retrait de la délibération CC_2021_043 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021, relative à la vente du lot 7 du parc d'activité de GENECH à la société MAZINGARBE.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ★ LEVÊLE CAREMBAULT ★

Luc FOUTRY